

**ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)****42^e REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**

(Kigali, Rwanda, le 1^{er} août 2019)

LISTE DES DECISIONS

Le Conseil des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa 42^e réunion ordinaire le 1^{er} août 2019 à Kigali, au Rwanda, au Kigali Convention Center (KCC). Trente-six (36) banques centrales membres et la Commission de l'Union Africaine (CUA) ont pris part à la rencontre. La Banque de la République d'Haïti a participé à la réunion en qualité d'observateur.

Comme à l'accoutumée, la session du Conseil des Gouverneurs a été précédée par les réunions du Comité Technique et du Bureau tenues respectivement, du 28 au 29 juillet 2019 et le 30 juillet 2019, ainsi que d'un Symposium le 31 août 2019 sur le thème : « Augmentation de la dette souveraine africaine : implications pour la politique monétaire et la stabilité financière ». Le Symposium a été officiellement ouvert par le Très Honorable Premier Ministre de la République du Rwanda, Dr Eduard Ngirente. M. Tarek Amer, Gouverneur de la Central Bank of Egypt (CBE) et Président de l'Association, a présidé la réunion du Conseil des Gouverneurs.

A l'entame de la session, une minute de silence a été observée à la mémoire du défunt Président de la République de Tunisie, Son Excellence M. Beji Caid Essebsi.

Après avoir examiné les points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil des Gouverneurs a :

1. adopté le rapport du Symposium de l'ABCA, tenu le 8 août 2018 à Sharm El Sheikh, en Egypte sur le thème « *Détérioration des relations des correspondants bancaires et flux de capitaux illicites : risques et défis stratégiques pour l'Afrique* ». Les Gouverneurs ont pris note des principales conclusions du Symposium et ont exprimé la nécessité d'avoir des cibles (c.à.d. les destinataires) mieux définies pour les recommandations et de spécifier comment les mettre en œuvre. Par ailleurs, compte tenu du temps limité dont disposent les Gouverneurs pour étudier les dossiers qui leur ont été soumis, il a été demandé au Secrétariat de l'ABCA de faire des propositions à la prochaine réunion du Bureau, sur les possibilités d'augmentation du temps entre les réunions du Comité Technique, du Bureau et celle du Conseil des Gouverneurs, ou d'utilisation des nouvelles technologies de communication ;

2. adopté le rapport de la 41^e réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs, tenue le 9 août 2018 à Sharm El Sheikh, en Egypte, incluant la liste des décisions ainsi que la matrice indiquant l'état de mise en œuvre des décisions, comme reflétant fidèlement les délibérations de la réunion. En outre, le Conseil a décidé que les rapports du Symposium et du Conseil des Gouverneurs soient toujours soumis aux banques centrales membres pour observations six (6) semaines au plus tard après les réunions annuelles. Les observations des banques centrales seront attendues trois (3) semaines plus tard. Les rapports incluant les observations seront à nouveau soumis aux banques centrales membres dans les deux (2) semaines pour des observations additionnelles éventuelles qui devraient parvenir au Secrétariat de l'ABCA une (1) semaine plus tard. Par conséquent, les rapports prenant en compte les observations additionnelles éventuelles seront considérés comme adoptés trois (3) mois après les réunions annuelles ;
3. été informé que le Département Juridique de l'Union Africaine (UA) a indiqué que l'adhésion à l'UA est uniquement accordée aux pays situés sur le Continent africain et que les Statuts ne prévoient pas de statut d'observateur. A cet égard, le Secrétariat de l'ABCA a été instruit d'amender les Statuts de l'ABCA pour y inclure des dispositions relatives aux modalités et conditions d'octroi d'un statut d'observateur à une banque centrale dont le pays est en dehors du Continent Africain. Le projet de Statuts révisés devrait être présenté à la prochaine réunion du Bureau. Dans l'intervalle, la Banque de la République d'Haïti participera aux réunions de l'ABCA comme une invitée ;
4. pris note de la liste des décisions de la réunion du Bureau tenue à Dakar, au Sénégal, le 23 février 2019 ainsi que de la matrice de mise en œuvre des décisions ;
5. pris note de la présentation faite par le Commissaire de la CUA sur les initiatives prises en vue de la création de l'Institut Monétaire Africain (IMA), en particulier, la visite de travail effectuée auprès du Gouverneur de la Central Bank of Nigeria (CBN) en avril 2019. Le Commissaire a également indiqué que la CUA envisage d'élaborer un projet d'accord avec le pays hôte pour l'IMA qui sera discuté avec la République Fédérale du Nigéria avant sa finalisation et sa signature par les deux parties. A la suite des discussions, les deux parties ont convenu de travailler ensemble pour la création de l'IMA, un organe de transition vers la mise en place de la Banque Centrale Africaine (BCA), en préparant ses projets de Statuts et sa structure ainsi que les termes de référence des experts qui seront recrutés pour mettre en œuvre la stratégie conjointe révisée et suivre le processus de convergence macroéconomique. La réunion a recommandé que les projets de Statuts et la structure de l'IMA ainsi que les termes de référence des experts soient examinés et adoptés au cours d'une réunion entre la CUA et l'ABCA. Il a été également convenu que toutes les dispositions relatives aux locaux à usage de Bureau et le projet d'accord de Siège pour l'IMA devraient être préparées et signées le plus tôt possible. Les Gouverneurs ont confirmé l'engagement de l'Association à travailler ensemble pour consolider les efforts de collaboration dans la mise en œuvre de la Stratégie Conjointe à travers notamment le suivi et l'évaluation de la performance des Etats membres en termes de convergence macroéconomique. L'ABCA travaillera en étroite collaboration avec la CUA pour revisiter la Stratégie Conjointe en utilisant les critères de convergence de l'ABCA et les étapes de création de la BCA comme points de référence. Le Secrétariat de l'ABCA présentera des rapports réguliers sur les discussions et décisions issues des échanges d'idées avec la CUA, en vue de l'information des banques centrales membres sur l'état d'avancement de ce dossier ;



6. approuvé le rapport sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) en 2018, relevant que 22 pays sur 49 (44,9%) ayant soumis leurs données ont respecté tous les critères de convergence de premier rang en 2018, contre 19 pays sur 52 (36,5%) en 2017 ;
7. adopté la version révisée des lignes directrices pour le calcul des critères de convergence et instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer le document à toutes les banques centrales membres ;
8. pris note des travaux de la réunion consultative entre la CUA, l'ABCA et les Communautés économiques régionales (CER), tenue du 1^{er} au 3 juillet 2019 à Niamey, au Niger, sur les rapports du Groupe d'Experts de l'ABCA portant sur l'affinement des critères de convergence du PCMA ainsi que sur un cadre de suivi des critères et un mécanisme d'évaluation par les pairs pour la convergence macroéconomique, qui ont été transmis aux CER pour commentaires. Les Gouverneurs ont demandé à la CUA de faire parvenir au Secrétariat de l'ABCA les observations reçues des CER pour l'information du Bureau de l'ABCA, en février 2020, avant la réunion, prévue en mars 2020, du Comité Technique Spécialisé (CTS), composé des Ministres des Finances, du Développement Economique et de l'Intégration ainsi que des Gouverneurs de banques centrales ;
9. a été informé d'une présentation faite par la African Export - Import Bank (Afreximbank) sur les paiements digitaux et les systèmes de règlement à la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement à Niamey, au Niger, en juillet 2019 et a demandé au Secrétariat de l'ABCA de notifier à la CUA et à Afreximbank que les systèmes de paiements relèvent de la compétence des banques centrales, et que par conséquent, toute initiative à l'échelle du continent les concernant devrait impliquer l'ABCA ;
10. pris note des conclusions et recommandations du Séminaire Continental organisé du 6 au 8 mai 2019 à Balaclava, à Maurice, sur le thème 'Regain des tendances protectionnistes : quelques implications pour la politique macroéconomique en Afrique', félicité la Bank of Mauritius pour avoir accueilli la rencontre et demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer le rapport à la CUA pour sa transmission aux CER et aux ministères concernés ;
11. noté les activités de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA), incluant celles des Groupes de Travail sur la « Supervision bancaire transfrontalière » et la « Gestion des crises et la résolution bancaire » dirigés respectivement par la South African Reserve Bank (SARB) et la Central Bank of Nigeria (CBN). Le Conseil des Gouverneurs a également pris note du transfert de la présidence de la CSBA à la Banque Nationale du Rwanda (BNR). En outre, les Gouverneurs ont remercié les partenaires de l'ABCA (le Partenariat pour la finance au service de l'Afrique – MFW4A, Macroeconomic and Financial Management Institute for Eastern and Southern Africa - MEFMI, Financial Sector Reform and Strengthening - FIRST) pour leur assistance dans la mise en œuvre du programme d'activités de la CSBA et ont approuvé :
 - le lancement du troisième Groupe de Travail sur les règles de Bâle présidé par la Central Bank of Egypt ;
 - les termes de référence du Groupe de Travail sur les règles de Bâle ;



- la répartition des activités liées aux Fintech et à la cybersécurité entre les Groupes de Travail présidés respectivement par la CBN et la SARB.
12. demandé que le Président de la CSBA ainsi que les Présidents des Groupes de Travail prennent part aux réunions du Bureau et du Conseil des Gouverneurs pour présenter leurs activités. Par ailleurs, le Secrétariat de l'ABCA devrait rappeler aux Présidents des Groupes de Travail d'envoyer leurs contributions en vue de l'élaboration du programme de travail de la CSBA pour la période 2020-2022 ;
 13. instruit la CSBA de solliciter un avis juridique sur l'utilisation de "MoU" ou "Accord" à signer par les banques centrales membres de l'ABCA pour faciliter l'échange d'informations bancaires. La CSBA devra également soumettre des rapports réguliers sur la question du "de-risking" avec des recommandations (ainsi que leurs destinataires), des délais de réalisation et des objectifs mesurables. Par ailleurs, les Gouverneurs ont demandé que la CSBA intègre la question de l'"Union Bancaire" dans son calendrier de travail et pourrait mettre en place une équipe technique dédiée à cette question ;
 14. examiné le projet de termes de référence (TDR) élaborés à l'issue des ateliers tenus du 18 au 20 avril 2019 au Caire, en Egypte, sur le développement d'un cadre d'intégration inter-régionale des systèmes de paiement et d'une stratégie d'intégration inter-régionale des paiements par téléphonie mobile. Compte tenu du fait que les TDR n'ont été envoyés, pour observations, qu'aux seuls participants des ateliers, les Gouverneurs ont demandé au Secrétariat de l'ABCA d'envoyer à nouveau les TDR sur les systèmes de paiement inter-régional à toutes les banques centrales membres pour des observations, qui devront être envoyées au Secrétariat à la fin du mois d'août 2019. A la demande de son Gouverneur, la Central Bank of Liberia, qui a une bonne expérience dans le domaine de l'intégration des systèmes de paiement, sera un membre du Groupe de projet. Après la prise en compte des observations des banques centrales membres, les TDR seront approuvés par le Bureau de l'ABCA en février 2020. Par ailleurs, les Gouverneurs ont demandé que les sous-régions continuent de travailler pour l'amélioration et l'intégration des systèmes de paiement ;
 15. pris note du rapport mis à jour sur les expériences et initiatives des banques centrales membres de l'ABCA en matière de développement des Fintech et de cybersécurité, émanant de l'inventaire demandé par le Conseil des Gouverneurs lors de sa réunion tenue le 9 août 2018 à Sharm El Sheikh. Les Gouverneurs ont également pris note de la répartition des questions de Fintech et de cybersécurité entre deux Groupes de travail de la CSBA sur la «Gestion de crise et résolution bancaire» et la «Supervision bancaire transfrontalière», respectivement. Par ailleurs, les Gouverneurs ont instruit le secrétariat de l'ABCA à envoyer le rapport aux Présidents des Groupes de Travail concernés pour en prendre note et l'inclure dans leurs programmes de travail ;
 16. pris note du compte rendu du forum de l'année 2019 entre les fournisseurs de services bancaires au secteur officiel (Official Sector Service Providers - OSSP) et l'ABCA sur les opérations en devises des banques centrales, tenu du 26 au 28 juin 2019 au Centre de Conférence de la South African Reserve Bank (SARB) à Pretoria, en Afrique du Sud. Le Conseil des Gouverneurs a exprimé sa gratitude à la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) et à la Banque Centrale Européenne (co-Présidents du Secrétariat des OSSP) ainsi qu'au Président de l'ABCA pour avoir réalisé avec succès l'un des jalons de la feuille de route visant l'intensification des relations entre la FRBNY et l'ABCA. Il a également remercié le Gouverneur de la SARB pour avoir accueilli cet important événement ;

17. sélectionné le thème du Symposium de l'année 2020 qui sera « Rôle des banques centrales africaines dans la transition vers l'économie numérique et l'inclusion financière ». En outre, le Conseil des Gouverneurs a approuvé l'organisation de deux Séminaires Continentaux en 2020 sur les thèmes « Envois de fonds des travailleurs migrants, fluctuations des taux de change et gestion des réserves de change : opportunités de financement pour l'Afrique et implications pour les banques centrales africaines » et « Niveau élevé des créances douteuses en Afrique : déterminants et implications pour la stabilité financière et l'économie réelle dans la région ». Par ailleurs, les Gouverneurs ont approuvé que les deux séminaires soient accueillis respectivement par la Banque Nationale du Rwanda et la Central Bank of Egypt ;
18. examiné le programme de travail et le budget du Secrétariat de l'ABCA pour l'année 2020. Les Gouverneurs ont demandé au Secrétariat de l'ABCA d'inclure les coûts relatifs à un second Séminaire Continental dans le budget de l'année 2020 et de le soumettre au Président de l'ABCA pour approbation. Ils ont également exprimé leur gratitude à la BCEAO pour son soutien constant à l'ABCA ;
19. adopté le rapport de l'auditeur externe sur les comptes financiers de l'ABCA au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ;
20. pris note de l'état des contributions au budget 2019 reçues et a demandé au Secrétariat de l'ABCA de rappeler aux banques centrales qui n'ont pas encore versé leurs contributions de le faire ;
21. noté et approuvé la suspension de la Central Bank of Sudan de toutes les activités de l'ABCA sur la base de la décision prise par le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine lors de sa 854^e réunion tenue le 6 juin 2019 à Addis Abeba, en Ethiopie, et conformément aux dispositions de l'Article 4 des Statuts de l'ABCA ;
22. élu M. John Rwangombwa, Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda, comme Président de l'ABCA pour la période allant d'août 2019 à août 2020. La sous-région de l'Afrique Centrale désignera le Gouverneur qui sera le Vice-Président de l'ABCA pour la même période. Ainsi, en dehors du Vice-Président le Bureau de l'ABCA pour cette année comprend :
 - Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda, Président de l'ABCA ;
 - Gouverneur de la Central Bank of Liberia, Président de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ;
 - Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Président de la sous-région de l'Afrique du Nord ;
 - Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), Président de la sous-région de l'Afrique Centrale ;
 - Gouverneur de la Bank of Tanzania, Président de la sous-région de l'Afrique de l'Est ;



- Gouverneur de la Banky Foiben' i Madagasikara, Président de la sous-région de l'Afrique Australe ;
 - Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée, Vice-Président de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest ;
 - Gouverneur de la Central Bank of Egypt, Vice-Président de la sous-région de l'Afrique du Nord ;
 - Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Vice-Président de la sous-région de l'Afrique Centrale ;
 - Gouverneur de la Bank of Uganda, Vice-président de la sous-région de l'Afrique de l'Est ;
 - Gouverneur de la Bank of Zambia, Vice-Président de la sous-région de l'Afrique Australe.
23. décidé que conformément au principe de rotation des Réunions Annuelles de l'ABCA, la 43^e Réunion Ordinaire du Conseil des Gouverneurs et le Symposium prévus en août 2020 se tiendront dans la sous-région de l'Afrique Centrale et seront accueillis par la Banque Centrale du Vice-Président de l'ABCA ;
24. pris note de la présentation faite par l'African Trade Insurance Agency (ATI) et GarantCo sur « Pondération des risques et allègement de capital comme solution pour accroître la compétitivité et les offres de crédits des banques ». ATI demande aux banques centrales africaines d'accorder une pondération des risques de 20% ainsi qu'un allègement de capital aux banques et institutions financières pour les instruments de prêt soutenus par la couverture complète du risque de ATI. Les Gouverneurs ont demandé quelques clarifications sur la capacité de levier de ATI et leur ont demandé de contacter les banques centrales qui pourraient être intéressées par l'initiative ;
25. noté la présentation de la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) qui lui a permis de partager les conclusions d'un principal jalon des efforts communs de renforcement des capacités du forum inaugural sur les opérations en devises des banques centrales, tenu du 26 au 28 juin 2019 à Pretoria. Les réactions reçues des délégués de l'ABCA comme des participants des OSSP ont été extrêmement positives, avec approximativement 80% des participants qui considèrent que le forum a été "très utile" au plan pratique. Par ailleurs, les participants ont manifesté un profond désir de voir le forum devenir un événement régulier du calendrier de l'ABCA. A la fin de la présentation de la FRBNY, les Gouverneurs ont partagé des idées sur les possibilités d'échanges de données et sur davantage de formation sur les questions de lutte contre le blanchiment d'argent et de cybersécurité. Ils ont également félicité la FRBNY pour sa coopération fructueuse avec l'ABCA ;
26. pris note de la présentation de la Banque Centrale Européenne (BCE) qui a rappelé les activités entreprises dans le cadre de la coopération entre la BCE et l'ABCA, sur la base de l'échange de lettres entre la Direction Générale des Relations Internationales et Européennes et le Secrétariat de l'ABCA. En dehors de la participation continue aux activités régulières de l'ABCA (séminaires continentaux, symposia, Conseils des Gouverneurs, réunions de la CSBA), la présentation a également souligné les priorités prévues dans le cadre de la coopération



future, relative notamment au partage d'expériences sur l'intégration des systèmes de paiement, le cadre de suivi de la convergence, une formation pratique sur les tests de résistance et le renforcement de la capacité de recherche en utilisant la boîte à outils d'estimation, d'analyse et de régression bayésienne (Bayesian Estimation, Analysis and Regression - BEAR toolbox). A la suite de la présentation, les Gouverneurs ont encouragé la BCE à poursuivre la coopération dynamique engagée avec l'ABCA ;

27. pris note de la présentation du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) sur l'assistance aux pays membres de l'Union Africaine (UA) dans leurs relations avec les Agences Internationales de Notation du Crédit (AINC). Les objectifs de la présentation étaient d'informer l'ABCA de la décision prise par la Conférence de l'UA demandant au MAEP d'apporter une assistance aux pays membres de l'UA dans leurs relations avec les AINC, en rapport avec la politique monétaire et la stabilité financière, et de solliciter des orientations sur le projet de cadre stratégique relatif au soutien que le MAEP doit apporter aux pays membres de l'UA dans leurs relations avec les AINC. Le Conseil des Gouverneurs a demandé au MAEP de contacter directement les banques centrales membres qui indiqueraient les unités qui assureraient la liaison avec le MAEP. Les Gouverneurs ont également demandé au MAEP de soumettre le projet de cadre stratégique à toutes les banques centrales membres pour leurs commentaires.

M. Bakary Jammeh, Gouverneur de la Central Bank of The Gambia, a, au nom de tous les Gouverneurs et délégués exprimé sa profonde gratitude à Son Excellence le Président Paul Kagame, au Premier Ministre, au Gouvernement et au peuple de la République du Rwanda, pour leur accueil chaleureux, leur aimable hospitalité ainsi que pour les excellentes dispositions prises par le personnel de la Banque Nationale du Rwanda, qui ont contribué au succès des réunions.

Fait à Kigali, le 1^{er} août 2019



RWANGOMBWA John
Président de l'ABCA
Gouverneur, Banque Nationale du Rwanda